



Antananarivo, le 22/10/20

NOTE AUX COMPAGNIES

Référence : N° 198 ACM/DGE/20

Objet : Liste des pays depuis lesquels l'embarquement vers Madagascar n'est pas autorisé

Mesdames, Messieurs,

Conformément au discours de Monsieur le Président de la République du 18 octobre 2020, nous vous informons de la liste des pays pour lesquels l'embarquement de passagers vers Madagascar n'est pas autorisé à la date de la présente Note.

- Allemagne
- Belgique
- Espagne
- France
- Italie
- Pays-bas
- Pologne
- Royaume Uni
- Russie
- Ukraine

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général

Tovo RABEMANANTSOA